

Avant de dérouler l'ordre du jour, le directeur rappelle que plusieurs agents de la DiSI Nord sont décédés ces dernières semaines et a une pensée pour ceux-ci et leurs familles qui traversent des moments difficiles. La CGT s'associe bien évidemment à cette démarche.



Déclaration liminaire

Dans sa déclaration liminaire, la CGT réaffirme notamment son engagement pour la paix par l'arrêt des conflits partout dans le monde et dénonce la volonté du gouvernement de nous entraîner dans une économie de guerre avec 413 milliards d'euros de programmation militaire. La CGT alerte aussi sur les conditions de travail qui se dégradent significativement à la DGFIP avec, déjà, une dizaine de suicides et de tentatives de suicides recensés depuis le début de l'année 2025.

Par ailleurs, cette déclaration liminaire est l'occasion de rappeler les revendications de la CGT Finances Publiques :

- l'arrêt des suppressions d'emploi et des recrutements statutaires immédiats à hauteur des besoins,
- un maillage territorial de proximité de pleine compétence,
- une revalorisation immédiate de 10 % des rémunérations et des pensions, la compensation de la perte de pouvoir d'achat et le retour de la GIPA,
- la rémunération complète, sans jour de carence, des congés de maladie ordinaire,
- l'abandon des affectations au choix et au fil de l'eau.

À notre liminaire, le directeur rappelle qu'il s'agit essentiellement de problématiques nationales et que l'on fait pour le mieux avec les moyens que l'on a. Il indique néanmoins que la Direction Générale est consciente du fait que le nombre de suicides est important et qu'elle est particulièrement vigilante sur ce sujet complexe, qu'il faut souvent traiter au cas par cas. Sur les sujets internationaux, le directeur ne peut aller que dans notre sens concernant l'arrêt des conflits mais que, selon lui, le risque venant de l'Est de l'Europe peut justifier un réarmement du pays.

Un nouveau secrétaire pour la Formation Spécialisée

La CGT présente la candidature de **Simon Lericque** qui assurait jusqu'ici l'intérim du secrétariat de la Formation Spécialisée, en remplacement de **Smail Barchiche**. Sa candidature est approuvée à l'unanimité par les élus de la FS.

Actualité DUERP-PAP

Sur le DUERP-PAP 2024, la direction propose de clôturer certaines lignes. La CGT demande des précisions pour certaines d'entre elles avant de donner son accord.

Ligne 54 concernant la CID d'Évreux

Une interrogation subsistait concernant l'alarme et l'évacuation des collègues de la CID d'Évreux dont le bureau est situé au fond d'un couloir, isolé, de la cité administrative. Suite au dernier exercice d'évacuation, il est confirmé que les agents de la CID entendent bien la sonnerie et qu'ils ont évacué leur bureau normalement. **La ligne est clôturée.**



Ligne 67 concernant le centre OPS de Lille

Des travaux d'aménagement ont été réalisés. Les agents de ce service sont satisfaits. **La ligne est clôturée**, en veillant toutefois à surveiller que le niveau sonore dans le bureau reste acceptable.

Ligne 100 concernant un véhicule utilisé par le SIL de Caen

Un filet de protection permettant d'attacher le matériel a été acheté et installé. **La ligne est clôturée.**

Ligne 120 concernant l'accessibilité des personnes à mobilité réduite à l'ESI d'Amiens

Contrairement à ce qui est indiqué dans le DUERP, aucune information n'a été transmise aux agents. Le chef d'ESI indique que des travaux ont été effectués au niveau du parking afin d'automatiser l'ouverture des portes mais que les barres de seuil restent gênantes. La CGT rappelle que les portes situées au niveau des passerelles sont également lourdes et difficiles à ouvrir. **La ligne est laissée active** en attendant l'amélioration de l'accessibilité, notamment au niveau des passerelles dans les étages.

Ligne 121 concernant l'absence d'infirmier à l'ESI d'Amiens.

Il avait été évoqué lors de précédentes instances, l'installation par l'Agence Régionale de Santé d'une infirmerie, notamment en récupérant le matériel des anciens ESI. L'information indiquée dans le DUERP n'a pas été communiquée aux agents. La direction précise qu'une infirmerie a effectivement été mise en place dans le bâtiment C. **La ligne reste ouverte** jusqu'à ce qu'un local infirmerie soit installé dans le bâtiment B et qu'une information aux agents soit faite.



Ligne 129 concernant la présence de fumeurs à l'intérieur de l'ESI d'Amiens

Le rappel des consignes a été fait par le gestionnaire de la cité administrative avec, en relai, le chef d'ESI. **La ligne est clôturée** même si, factuellement, on croise toujours épisodiquement des fumeurs sur les passerelles extérieures. Tout est une question de civisme.

Ligne 137 concernant l'éclairage de la CID de Laon

Les informations données dans le DUERP ne sont pas claires, tant sur l'origine du problème que sur la solution apportée (travaux, lumière artificielle, stores... on s'y perd). **La ligne reste active** et la direction fera un point plus précis détaillant les travaux engagés.

Ligne 142 concernant l'absence d'un détecteur de fumée à la CID de Beauvais

Attache prise auprès de l'Inspecteur Santé Sécurité au Travail : l'installation d'un détecteur de fumée dans le bureau concerné n'est pas une obligation légale. L'agent à l'origine de la demande en a été informé. **La ligne est clôturée.**

Concernant les autres lignes qui ne sont pas proposées à la clôture, nous obtenons quelques informations complémentaires.

CID du Pas-de-Calais

La CGT rappelle que les agents de la CID d'Arras ont des difficultés à travailler de concert avec le service BIL de la DDFiP 62. En effet, il est parfois difficile d'adapter les installations informatiques alors que des travaux immobiliers ont été effectués sans solliciter les services de la CID. Le chef d'ESI de Lille précise qu'une réunion mensuelle va être mise en place avec le BIL de la DDFiP 62 afin d'améliorer le dialogue.

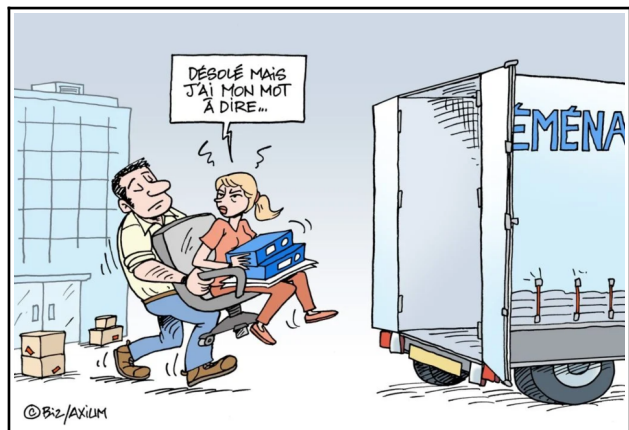
Centre OPS / EA – ESI de Lille

La nouvelle forme de travail nécessite une certaine forme de cadrage. Pour l'instant, la manière d'opérer reste un peu floue, ce qui peut être à l'origine d'une surcharge de travail et créer des soucis psychologiques pour les agents. La cheffe d'ESI rappelle que la rédaction des procédures est en cours mais que cela prend du temps, s'appuyant sur les remontées des agents du service et en lien avec le bureau SI2.

À chaque nouvelle instance, certaines lignes du DUERP seront proposées à la clôture en fonction des actions menées et la direction sollicitera l'aval des représentants du personnel pour cela. Cette méthode convient aux élus de la FS. La prochaine campagne du DUERP 2025 débutera prochainement, notamment avec un premier Groupe de Travail programmé le 12 juin.

Déménagements à l'ESI de Rouen

La CGT déplore le fait que les élus de la Formation Spécialisée n'aient pas été saisis plus tôt concernant ce déménagement d'ampleur à l'ESI de Rouen. Le document proposé détaille tous les mouvements de services, réalisés la semaine précédant l'instance alors qu'il aurait dû être communiqué bien en amont. Une fois encore, on nous met devant le fait accompli. Alors que le sujet avait à peine été évoqué en fin d'année 2024, il y avait largement le temps d'informer la FS avant de procéder aux déménagements.



La direction consent un défaut d'information au niveau de la FS, précise qu'une communication a bien été faite au niveau local, et annonce qu'elle sera plus vigilante à l'avenir sur ce genre de problématique. Elle précise que ces mouvements étaient nécessaires pour accueillir de nouveaux collègues et que l'opération s'est déroulée sans accroc. Les agents concernés semblent satisfaits. Par ailleurs, cette réorganisation permet l'installation d'une salle de formation perenne au niveau de l'ESI.

Tableau de bord de veille sociale 2024

La responsable RH présente les grands axes du Tableau de Bord de Veille Sociale (TBVS), document de la DiSI Nord qui sera envoyé à la Direction Générale. Les indicateurs sont désormais identiques depuis plusieurs années et permettent de suivre facilement leur évolution. Le directeur se montre satisfait, car plusieurs indicateurs évoluent, selon lui, dans le bon sens.

On note une augmentation de congés de maladie de courte durée, notamment à l'ESI d'Amiens et dans les services de direction. Cela s'explique par quelques cas isolés, bien identifiés, qui ont connu des périodes d'arrêts maladie, plusieurs fois renouvelées.

On remarque également une forte progression du nombre de CET ainsi que, de façon globale une forte proportion des jours de CET payés en début d'année. **Pour la CGT, il s'agit clairement d'un problème de pouvoir d'achat** : les agents pouvant, d'une certaine manière grâce à ce procédé, compenser l'inflation en monétisant quelques jours de congés.

Les écrêtements horaires sont toujours élevés, surtout à Lille. La direction précise que cela ne concerne que quelques collègues, parfaitement identifiés, et pour lesquels on s'est bien assuré qu'il n'y avait pas de sujet de souffrance au travail. Les heures sont recreditées si l'agent le demande, à la discrétion du chef de service et dans la limite du raisonnable.



À la DiSI Nord, 70 % des collègues sont télétravailleurs (au moins une journée par semaine). Aucune consigne de la Direction Générale n'est descendue au niveau de la DiSI. Vraisemblablement, il n'y a pas de volonté de revenir en arrière, pour le moment du moins...

Le taux de couverture des emplois à la DiSI Nord est en augmentation. La CGT fait remarquer que cela est surtout le résultat d'un recrutement de contractuels, souvent en CDD et non de titulaires.

Le rapport détaillé du TBVS, au sujet de la nouvelle cité administrative d'Amiens indique que les agents bénéficient désormais de « *conditions de travail très satisfaisantes* ». La CGT demande comment la direction en arrive à cette conclusion, si les agents ont été interrogés... Car, nous entendons surtout que des problèmes persistent dans les bureaux de nos collègues : un air trop sec, une chaleur excessive, des stores impossibles à discipliner, une gestion de l'éclairage problématique. Le propos est donc clairement à nuancer.

Note directionnelle SST

Le DiSI présente la note directionnelle en matière de santé et de sécurité au travail. Nouveauté, elle couvre désormais une période de deux années : 2025 et 2026. La note décline six grands axes de travail.

I - Conforter une politique ambitieuse et ministérielle en santé sécurité au travail concertée en instances de dialogue social et reposant sur un réseau d'acteurs de prévention et un budget dédié.

II - Faire vivre la démarche de prévention des risques professionnels : assurer l'efficacité des campagnes annuelles de recueil des risques, prioriser la prévention primaire et développer la culture de prévention pour tous.

III - Agir sur l'organisation du travail pour améliorer les conditions de travail

IV - Prévenir les risques de désinsertion professionnelle

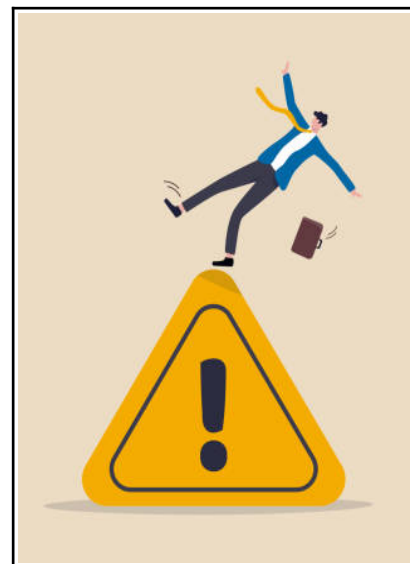
V - Renforcer la prévention contre trois risques professionnels : la sécurité des agents, les risques liés à l'amiante et au radon ainsi que l'impact du changement climatique

VI - Agir en faveur de la préservation de la santé mentale et renforcer l'accompagnement des agents dans ce domaine

Derrière tous ces grands mots qui, évidemment, ne peuvent aller que dans le bon sens, la CGT attend les actes. Autre nouveauté : le Secrétariat Général demande qu'un bilan soit effectué à l'issue de la période pour faire le point sur actions menées. **Espérons que celui-ci soit fait en toute transparence et en toute objectivité.**

L'assistante sociale présente lors de cette Formation Spécialisée apporte quelques précisions relatives aux axes IV et VI. Elle rappelle que les services sociaux se tiennent à disposition des agents en difficulté, sujets à la maladie ou à une procédure disciplinaire. Ils peuvent aussi accompagner les agents en fin de carrière pour préparer au mieux leur départ à la retraite. Elle propose également de rédiger un document récapitulant les différents dispositifs de soutien que peuvent solliciter les agents (médecin du travail, psychologue, assistant social...). Aussi bien la direction que les représentants du personnel sont en accord avec cette proposition. Le document sera présenté lors d'une prochaine instance.

Par ailleurs, le directeur rappelle que nous sommes toujours en attente d'une note cadrant le fonctionnement des instances, CSAL et FS. Elle devait être fournie en même temps que la mise en place des nouvelles instances. Elle a juste plus d'un an de retard... Le directeur précise qu'elle devrait arriver cette année et qu'elle précisera certains points avec notamment des ajustements concernant les ASA. Encore une réduction des droits ? On attend de voir...



Budget de la FS 2025

Le budget de la FS pour 2025 est de **43638 euros**, ce qui constitue une nouvelle baisse par rapport aux années précédentes. La CGT déplore que le budget de la Formation Spécialisée s'étiolle d'année en année et que cela ne va bien sûr pas dans l'intérêt des agents. Nous insistons sur le fait que la part des formations



« habilitation électrique » est très importante sur ce budget et que cela devient problématique. Pour nous, cette habilitation étant une obligation pour que les agents CID, SIL et techniques puissent exercer leurs missions, ces formations ne devraient pas être financées sur le budget de la FS.

Un recensement pour les différentes formations FS a été fait auprès de tous les agents de la DiSI Nord en début d'année. Suite à cela, et avec l'accord des représentants des personnels, seules celles dont la moitié de la jauge au moins a été atteinte seront organisées et financées. La direction fait un effort pour rationaliser les formations,

qui sont très coûteuses pour la plupart, et faire baisser le coût global ; quitte à faire se déplacer des collègues d'un ESI à l'autre pour remplir au maximum les sessions de formation. Les frais de déplacement inhérents à quelques agents seront toujours moins onéreux que l'organisation d'une session de formation à part entière. Une fois les dates des formations connues, si toutefois il reste de la place sur les sessions, une communication sera faite aux agents (Intranet, courriels) afin de remplir au maximum les formations.

Outre les formations, le budget de la FS comporte deux autres volets : les achats de matériels et les adaptations suite à prescriptions médicales. Les dépenses soumises à ces prescriptions médicales sont bien sûr approuvées. Elles sont de toute façon obligatoires mais en hausse par rapport aux années précédentes. Le montant à ce stade est de **1944,02 euros**. Concernant les achats de matériels, ils relèvent de demandes formulées par les agents pour améliorer leur cadre de travail et l'exercice de leurs missions (achats de sacs, de vêtements de protection, de casques...). La dépense sur ce pan du budget est de **4318,76 euros**.

Sous réserve de rationalisation des dépenses liées aux sessions de formations mutualisées (ou annulées faute de participants), le budget est respecté, laissant même un petit pécule pour les éventuels achats qui pourraient être faits au dernier trimestre pour les nouveaux agents de la DiSI. Le budget définitif sera présenté par la direction lors d'un prochain GT, programmé courant juin. Pour le budget 2026, une réunion sera organisée dès la fin de l'année 2025 pour décider de l'orientation des dépenses.

Exercices d'évacuation

Un exercice d'évacuation a eu lieu à l'ESI de Rouen. Pas de problème majeur à remonter, hormis deux collègues qui n'ont pas suivi le chemin préconisé. Sinon, on retrouve toujours les mêmes problématiques. En effet, depuis le développement du télétravail, on constate qu'il y a toujours un problème sur l'utilisation des chasubles, des brassards... Qui est guide-file ? Qui est serre-file ? Cela ne semble pas toujours clair pour les collègues. Une nouvelle communication va être faite auprès des collègues.

Pour Amiens, il n'y a toujours pas eu d'exercice d'évacuation, alors que nous sommes dans les murs depuis un an. Les circuits ne sont pas encore clairs pour tout le monde... À défaut de l'organisation d'un exercice au niveau de toute la cité administrative, il était question lors de la dernière instance de rappeler le chemin d'évacuation pour les collègues de l'ESI. Le chef d'ESI attendait d'accueillir les nouveaux collègues contrôleurs et inspecteurs pour les mettre en place. À noter qu'une évacuation réelle a eu lieu il y a quelques mois. Néanmoins, aucun compte-rendu de cette évacuation n'a été fourni par la préfecture et le gestionnaire de la cité. La direction de l'ESI va le réclamer.

À Lille, l'ESI est toujours en plan Vigipirate et les points de rassemblements sont différents. Une fiche rappelant les consignes est souvent renvoyée aux collègues de l'ESI quelques jours avant les exercices incendie.

État d'avancement des travaux et des actions

Une seule action reste en cours. Elle concerne la gestion du chauffage et de la climatisation du bâtiment de l'ESI de Rouen. Le chef d'ESI rappelle que le matériel est ancien, difficile à régler et qu'un suivi est nécessaire à chaque FS. Une pompe et un disjoncteur ont été récemment changés et le prestataire est intervenu pour basculer le système du chauffage d'hiver à la climatisation d'été. Les agents techniques ont pour mission de tester tous les ventilo-convecteurs de l'établissement mais tout n'a pas encore été contrôlé. Le chef d'ESI rappelle aux agents rouennais de faire remonter tout problème constaté.



Registre santé sécurité au travail

Fiche RSST 191

Une marche du quai de chargement de l'ESI de Rouen commençait à s'effriter créant un risque de chute. La marche abîmée a temporairement été signalée par un cône avant d'être récemment réparée. **La fiche est clôturée.**

Fiche RSST 192

À Amiens, un bruit inquiétant provenant du plafond d'un des bureaux de l'ESI laissait penser à un effondrement à venir. Le gestionnaire AGILE est intervenu pour vérifier la solidité du plafond et a enquêté sur l'origine du bruit (sans parvenir à identifier formellement la source). Le bruit ne s'est pas reproduit, aussi **la fiche est clôturée.**



Questions diverses

- La CGT demande quel est le périmètre d'habilitation des élus de la FS à l'application Signal FiP. Si un collègue de la DiSI Nord est la cible d'un signalement d'une autre direction, est-on informé ? La responsable RH rappelle que, d'une façon générale, les élus de la Formation Spécialisée ne sont informés d'un signalement que si l'agent l'autorise. Par ailleurs, le cas de figure présenté n'a pas été prévu par l'application. Seuls les signalements formulés par les agents de la DiSI Nord sont susceptibles d'être remontés à la FS.
- La direction annonce que deux micro-ondes ont été achetées sur le budget de la DGF : un pour l'ESI de Caen et un autre pour l'ESI de Lille.